

**Motion « Masterisation » de l'UFR de mathématiques de l'université de Paris-Est
Marne-la-Vallée (2 février 2010)**

L'UFR de mathématiques de l'université de Paris-Est Marne-la-Vallée réitère son désaccord avec la Circulaire pour la mise en place des diplômes nationaux de masters ouverts aux étudiants se destinant au métier de l'enseignement du 23 décembre 2009.

Les exigences multiples: obtenir un master recherche, préparer un concours, un mémoire, s'initier à la recherche, aux relations internationales, à l'administration de l'éducation nationale, effectuer des stages en observation et en responsabilité, l'allongement de la durée des études sans qu'aucune aide financière conséquente ne soit prévue, l'évocation peu sérieuse de la réorientation dans des parcours recherche des étudiants non admissibles sont autant de termes de cette circulaire qui nous semblent inacceptables.

Cette réforme n'élève pas le niveau de qualification disciplinaire des futurs enseignants, elle abaisse leur niveau de qualification professionnelle, elle aggrave la précarisation de l'emploi dans l'éducation nationale, elle affaiblit nos masters recherche et elle met en concurrence les universités..

C'est pourquoi, en accord avec un très grand nombre d'universitaires qui se sont déjà prononcés par l'intermédiaire des conseils d'universités, des sociétés savantes, avec les syndicats d'enseignants, la FCPE, la CPU, qui ont exprimé leur refus lors du vote au CNESER le 21 décembre (2 voix pour sur 39 membres), nous réaffirmons notre opposition à une réforme qui menace l'Education Nationale dans sa mission et ses fondements.

Les décrets d'août 2009 doivent être abrogés.

L'ouverture de véritables négociations est plus que jamais nécessaire.

Motion adoptée à l'unanimité des 17 présents.

2 février 2010